



COMMUNIQUÉ
Paris, le 20/10/2021

POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES », LA BAISSÉ DE LA FISCALITÉ EST LA SEULE MESURE JUSTE ET ÉQUITABLE POUR RÉDUIRE L'IMPACT DE LA HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS.

Parce que les prix des carburants en France atteignent des records et que la colère monte dans l'opinion publique, faisant craindre le retour d'une crise sociale majeure, le Gouvernement a promis de prendre des mesures « *simples* » et « *le plus rapidement possible* » pour limiter les conséquences de la flambée des prix à la pompe sur le pouvoir d'achat des automobilistes.

De récents sondages révèlent que 86 % des Français utilisent leur voiture quotidiennement pour aller travailler, emmener les enfants à l'école, faire leurs courses, se rendre à des consultations médicales... et que plus de la moitié d'entre eux ne disposent d'aucun autre moyen de transport pour effectuer ces trajets indispensables.

Mais alors que ces études démontrent que **des mesures doivent être prises d'urgence pour réduire pour tous le coût du plein de carburant**, le ministre de l'Économie Bruno LE MAIRE a déclaré qu'il était davantage favorable à la création d'un « chèque carburant » (sur le modèle du « chèque énergie » déjà distribué aux foyers les plus précaires) qu'à une baisse généralisée de la fiscalité sur les carburants, qui serait « *injuste* » et qui « *coûterait très cher* ».

Mobilisée depuis des mois contre la hausse des prix des carburants à la pompe, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce, ce mercredi 20 octobre 2021, des propos mensongers qui traduisent le manque de volonté du Gouvernement d'agir efficacement pour réduire la facture énergétique des Français, pour favoriser les recettes fiscales supplémentaires qu'engrange actuellement l'État grâce aux augmentations records des tarifs à la pompe. L'association soutient une baisse de la TVA à 5,5 % sur les carburants et a mis en ligne une pétition intitulée « [Carburants : baisse des taxes pour une baisse des prix](#) ».

Face à la « crise des énergies » qui sévit en Europe depuis la fin de l'été, la Commission européenne a préconisé aux États membres la mise en œuvre de mesures destinées à réduire l'impact immédiat de la hausse du coût des énergies sur le pouvoir d'achat des ménages. La réduction des taxes pesant lourdement sur les produits énergétiques figure parmi les solutions évoquées.

« Le gaz et l'électricité sont des produits de première nécessité ; à ce titre, ils bénéficient de l'application d'un taux réduit de la TVA à 5,5 %. Les carburants routiers – parce qu'ils sont indispensables à la grande majorité des Français pour se déplacer et effectuer les actes du quotidien les plus essentiels – sont aussi, de fait, des produits de première nécessité. Pourtant, ils sont taxés à 20 % de TVA, en plus du montant déjà très élevé de TICPE qu'ils supportent. **Cette fiscalité – qui représente finalement plus de 60 % du prix du litre à la pompe – est un non-sens et n'est plus acceptable** pour les usagers de la route » rappelle Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

Pourtant, le ministre français de l'Économie Bruno LE MAIRE – qui doit annoncer d'ici la fin de la semaine des mesures destinées à limiter l'impact de la hausse tarifaire sur le budget des foyers – avait rejeté l'idée d'une baisse généralisée de la fiscalité, avant d'être contredit en début de semaine par le porte-parole de l'Élysée, qui déclarait qu'aucune piste n'était écartée.

« Une baisse de la TVA à 5,5 % permettrait aux Français – à tous les Français ! – d'économiser 18 centimes par litre de gazole et 20 centimes par litre d'essence SP 95. **La véritable justice, c'est**

qu'une mesure profite à tous, surtout lorsqu'il s'agit de mobilité ; les usagers en ont marre qu'on les oppose entre eux, que l'on crée artificiellement des points de friction. Quant au coût pour l'État... Que Bruno LE MAIRE se montre honnête : d'une part, la baisse des taxes ne représenterait pas un manque à gagner, simplement un retour à la normale. Parce que la vérité, c'est que **si rien n'est fait pour baisser les tarifs en station-service, on s'oriente vers un trop perçu de près de 5 milliards d'euros pour l'État cette année par rapport à 2019**. D'autre part, la mise en place d'un « chèque carburant » serait une véritable usine à gaz pour le Gouvernement, coûteuse et inefficace, parce qu'il ne bénéficierait qu'à une infime minorité d'automobilistes, alors que nous sommes tous injustement ponctionnés à la pompe. Il est temps de rendre l'argent aux Français » conclut Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Pour soutenir sa demande de baisse générale de la fiscalité sur les carburants, l'association « 40 millions d'automobilistes » a mis en ligne le pétition « [Carburants : baisse des taxes pour une baisse des prix](#) ».



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com